

INNOVATION : DÉTECTION DE PRÉSENCE ET ÉCLAIRAGE AUTONOME

L'enjeu

Solution innovante pour gérer l'éclairage public, la détection de présence concilie les enjeux sociaux et environnementaux. Totalement en accord avec le concept de ville intelligente, connectée, la détection de présence permet d'éclairer au bon endroit, au bon moment et avec une intensité parfaitement adaptée aux besoins des usagers.

Votre problématique

- La collectivité a besoin d'éclairer des zones à faible fréquentation nocturne : parcs, parkings, rues résidentielles, pistes cyclables, zones d'activités...
- Elle souhaite éclairer : abribus, passage piéton, impasse...
- La mise en place d'un éclairage à détection de présence qui s'allume progressivement selon le déplacement de l'utilisateur, ou l'installation d'un éclairage autonome lorsque le réseau d'éclairage public est éloigné, répondent à ces situations.

Comment intervient la FDE 62 ?

- L'installation de détection de présence ou de mâts autonomes représente un surinvestissement qui dégrade le temps de retour de l'opération. En conséquence, la FDE 62 apporte une subvention supplémentaire permettant de maintenir le temps de retour de l'opération.

Vos avantages

- La détection de présence est une alternative à la coupure qui améliore la sécurité et le bien-être de l'utilisateur.
- Solution foncièrement écologique, la détection de présence permet de réduire la consommation énergétique (jusqu'à 87%) et de générer des économies substantielles.
- L'éclairage autonome évite des coûts importants lorsque le réseau d'éclairage public est éloigné.



Aménagement de l'avenue François 1er à Harelot. La détection de présence communicante permet de piloter un ensemble de luminaires LED en fonction du passage d'un piéton, d'un cycliste.



Vos interlocuteurs de la FDE 62

Thibaut DEJAIGHER
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 51 80 36
Portable 06 30 92 75 28
thibaut.dejaigher@fde62.fr

Caroline GONSE
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 71 62 72
Portable 06 71 53 32 76
caroline.gonse@fde62.fr

Freddy MICHALSKI
Conseiller Energie

Ligne directe 03 21 51 80 35
Portable 06 30 92 77 45
freddy.michalski@fde62.fr